



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du jeudi 19 janvier 2023

Présent.e.s: Françoise BAGOT, Violaine BAILLON, Miriam BAUMANN, Jean-Daniel BERARD, Laurent BLIN, Franck BRIAND, Roselyne CHEVALIER, Bernard CYFFERS, Didier DESERT, Emmanuel DUPRAT, Jean-François FRIER, Alain GENEL, Patrick KERAVEC, Patrick MOSKOVICZ, Jean POYET, Michaël SARFATI, Céline STEENKESTE

Mairie: Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Invité.e.s: Chrystel MARTIN, Josiane MATHIEU, Thierry PAPELARD

Excusé.e.s: François CHOVEL, Corinne TRESKA, François RICHE, Fabien SARFATI

En introduction de la réunion Alain GENEL propose aux personnes venant pour la première fois de se présenter. Il donne la parole à Véronique LEVIEUX afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la séance précédente.

Véronique LEVIEUX présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

Marie Ange SCHILTZ fait remarquer que le passage piéton en face de la poste du Louvre n'a toujours pas été marqué.

Une demande a bien été adressée au service concerné pour que le marquage du passage soit réalisé. Cette demande a été intégrée au plan de charge des services et sera mise en œuvre au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2023.

François CHOVEL constate que le Conseil du Climat ne semble plus exister et demande s'il a été remplacé par l'académie du Climat.

Véronique LEVIEUX explique ne pas avoir réussi à identifier ce qu'était le Conseil du Climat. Elle ajoute que de nombreux interlocuteurs ont été interrogés dont Amina BOURI, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, sans que personne ne parvienne à identifier ledit Conseil à Paris Centre.

Franck BRIAND répond qu'il peut identifier quels étaient les élu.e.s qui en avaient la charge sous la mandature précédente. Il précise que les réunions de ce Conseil se tenaient tous les deux mois avec un thème lié à l'environnement.

Règlement des étalages et terrasses

Le Conseil de quartier demande:

- Que lui soit communiqué et partagé le bilan d'ensemble du RET
- Une revue en profondeur de toutes les autorisations avant le 31/12/2022 comme cela a été évoqué à la mise en place du règlement, avec la suppression des autorisations non conformes
- La suppression effective des autorisations de terrasses accordées à des établissements multirécidivistes sur l'année 2022 comme Madame POLSKI, adjointe à la Maire de Paris chargée du commerce l'a évoqué dans la presse
- L'application et le respect du RET sur l'ensemble du quartier et en particulier celui spécifique du quartier Montorgueil Saint-Denis.

- *L'application des arrêtés préfectoraux d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique*

Une réunion de présentation du bilan de la saison 2022 des terrasses estivales est en cours de montage et devrait se tenir fin février ou début mars.

Alain GENEL demande s'il est possible de monter une réunion spécifique pour le RET du quartier Montorgueil Saint-Denis dans la mesure où l'idée du Conseil de quartier était de travailler sur la base de ce retour d'expérience en vue d'une extension de ce règlement à d'autres secteurs du quartier, comme la rue des Lombards ou la place Joachim Du Bellay.

Véronique LEVIEUX répond qu'elle va se renseigner pour voir si ce point peut être abordé lors de la réunion sur le bilan de la saison 2022 ou si la Mairie fera un retour sur ce sujet au prochain Conseil de quartier.

Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité (CPPS)

Le Conseil de quartier porte trois demandes et souhaiterait :

- *Avoir les bilans des précédents contrats des différents arrondissements de Paris Centre*
- *Que les éléments remontés par le groupe de travail concernant la vie nocturne soient pris en compte*
- *Que lui soit communiquée la méthode de révision globale du CPPS du secteur Paris Centre et qu'il soit associé à cette révision.*

Une réunion va être mise en place fin janvier ou début février pour présenter le cadre parisien puisque tous les contrats d'arrondissement sont à la fois une déclinaison, voire une source d'inspiration, pour le contrat parisien. Le Contrat parisien aura vocation à être présenté courant mars. Les Conseils de quartier seront associés à l'élaboration de ce contrat via des groupes de travail organisés autour de chacune des trois thématiques définies par la Mairie. Il est précisé que les thèmes de la tranquillité publique ou du partage de l'espace public seront abordés dans ce contrat.

Véronique LEVIEUX ajoute qu'elle ne peut présenter le contenu du CPPS puisqu'une réunion publique est prévue pour le faire.

Un habitant demande comment le GPO s'articule avec le CPPS.

Véronique LEVIEUX explique qu'il s'agit de deux outils qui ne répondent pas aux mêmes besoins. Le GPO est une modalité de fonctionnement qui permet de mettre en lumière des problématiques par les remontées de différents acteurs locaux présents alors que le CPPS est un document cadre qui donne une visibilité sur les problématiques que l'on trouve sur le territoire.

Concernant « la rue des Bulles », Véronique LEVIEUX précise que la Mairie n'était pas au courant que l'évènement était sponsorisé par une marque de champagne quand elle a donné son autorisation. La Mairie tirera les conséquences de cette animation. À ce stade, la Mairie de Paris Centre ne sait pas si les animations musicales ont été autorisées par la Mairie de Paris. Véronique LEVIEUX ajoute qu'elle reviendra vers le Conseil de quartier lors de la prochaine séance avec plus d'éléments.

Michaël SARFATI ajoute que les plaques de rue de la Ville de Paris ont été recouvertes pour afficher « rue des Bulles ».

Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO)

Franck BRIAND explique que la dernière réunion GPO s'est tenue le 10 janvier au commissariat de Paris Centre. Cette réunion portait essentiellement sur le bilan du suivi des signalements des précédentes réunions, principalement au sujet de groupes de personnes sans domicile (SDF).

En effet, avec l'arrivée du froid, il y a beaucoup de distributions alimentaires qui ont lieu dans le quartier et qui amènent à des fortes concentrations de personnes en situation de rue. Le Conseil de quartier a notamment signalé un groupe présent aux alentours de l'église Saint-Merri particulièrement agressif qui créait des dysfonctionnements pour les habitants et les commerçants. D'autres groupes ont été identifiés au niveau du forum des Halles et à proximité d'un lycée.

Concernant le forum des Halles, une nette amélioration de la situation a été observée, liée au renfort de la sécurité privée du forum qui a permis de diminuer le nombre des personnes qui rentraient dans les commerces. Un certain nombre d'aménagements ont également été effectués au niveau du jardin Nelson Mandela, notamment la rénovation de l'entrée de la crèche qui permis une amélioration de la situation. La Mairie a également porté une attention particulière au remplacement des accès de secours qui étaient régulièrement détruits par les groupes qui s'installaient. Enfin, les interventions des services de police municipale et nationale, ainsi que des maraudes, ont, elles aussi, permis d'améliorer la situation de ce secteur de manière durable.

Franck BRIAND signale que le problème de l'éclairage reste important, le manque de lumière créant un sentiment d'insécurité qui rend le jardin anxiogène le soir. Il constate également que les interventions et améliorations observées à d'autres endroits du secteur ont accru la présence de SDF le long de l'aire de jeu du jardin Nelson Mandela.

En ce qui concerne les vols, le renforcement de la sécurité privée et du dispositif de caméras, la coopération entre les services de la police nationale et de la police municipale, les représentants des commerces, la SEM Paris Seine et la RATP ont permis une amélioration nette dans ce domaine. Les services de sécurité de la RATP ont plus de mal à endiguer le problème des vols dans les stations de métro en raison des distances sur lesquelles les voleurs agissent en se déplaçant rapidement.

La difficulté rencontrée par la Police réside principalement dans la remontée d'informations. Trop de situations ne font pas l'objet de remontées parce que la victime ne souhaite pas porter plainte ou parce que les commerçants ne parlent pas du problème qu'ils ont rencontré à la police ou à la sécurité privée.

En ce qui concerne le groupe présent autour de l'église Saint-Merri, la municipalité est allée à la rencontre des commerçants et la Préfecture de Police a organisé des contrôles réguliers. L'absence de retour des habitants laisse penser que la situation s'est apaisée. Cependant la police continue de contrôler ce groupe.

Un habitant demande si les commerçants en question étaient présents au GPO, et Véronique LEVIEUX répond que non. Elle ne voit pas d'objection à ce qu'ils soient invités à la prochaine réunion et ne pense pas que le commissariat y verrait une objection. Elle précise cependant que les commerçants en question sont déjà en contact régulier avec la police nationale et que leur présence n'apporterait pas forcément un plus aux réunions du GPO.

Le Conseil de quartier a également signalé un groupe présent place Goldoni qui ne s'est pas réimplanté depuis deux mois.

Le sujet des débordements festifs a également été abordé. Le Conseil de quartier avait établi une fiche avec les habitants de la rue Saint-Sauveur au sujet des nuisances sonores mais aussi des problèmes d'agressivité des clients et gérants d'établissements à l'égard des riverains. Les passages réguliers de la police ont permis de faire évoluer les comportements et d'apaiser un peu la situation. Par exemple l'établissement « Chez Francis » a engagé une personne pour réguler le bruit de sa clientèle, bien que ce ne soit pas efficace à 100%, cela montre l'attitude positive du gérant à l'égard de la situation avec les riverains. Certains établissements posent encore problème mais les riverains notent tout de même une amélioration.

Véronique LEVIEUX ajoute qu'effectivement un gros travail partenarial est fait sur le sujet des Halles, en surface comme en sous-sol. La RATP s'est également mobilisée car tout une zone de la gare des Halles est occupée durablement par des personnes sans-abri. Les

issues de secours du forum des Halles sont toujours régulièrement squattées par un public plus jeune, avec des chiens, mobilisant tous les matins une vingtaine d'agents de la police municipale pour les faire sortir. La SEM Paris Seine doit investir dans le renforcement de ces issues de secours (certaines ont été réparées mais elles sont presque aussitôt cassées).

Elle ajoute que les maraudes interviennent après la police pour que la présence des policiers ne perturbe pas le dialogue social avec les sans-abri.

Michaël SARFATI rappelle que la Gaité Lyrique organisait, jusqu'au départ de son ancienne directrice, des petits déjeuners avec des sans-abri. La MPAA organise aussi, avec les associations La Chorba et l'Armée du Salut, des petits déjeuners qui permettent de créer des échanges sociaux culturels.

Véronique LEVIEUX rappelle que le Carreau du Temple dispose également d'une Halte de Femmes, gérée avec le concours d'une association.

Retour sur le plan de propreté

Françoise BAGOT propose une méthode de travail se basant sur un diagnostic précis de la problématique, une cartographie, des approches amiables et, le cas échéant, des signalements ou des dépôts de plainte selon les situations.

Chacun peut envoyer ses remarques par email à Françoise BAGOT.

Elle explique que le mot « incivilité » est régulièrement utilisé dans le plan de propreté sans que l'on sache précisément ce qu'il contient. Elle ajoute que sur le sujet propreté, le quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil est très particulier car il abrite des lieux comme Beaubourg, la fondation Pinault ou l'IRCAM très fréquentés. Elle note comme vu précédemment une présence importante de personnes en situation de rue.

Par ailleurs, elle ajoute qu'elle a rencontré Jacques BOUTAULT et informe le Conseil de quartier que le tri des déchets alimentaires va être généralisé.

Elle précise également qu'elle a réussi à entrer en contact avec « Ludovic Off », l'éboueur star des réseaux sociaux. Il serait d'accord pour organiser avec le Conseil de quartier une sensibilisation des élèves de l'école de la Jussienne, par exemple, et de leurs parents.

Françoise BAGOT ajoute que plusieurs déambulations ont eu lieu et ont permis d'observer les problèmes de propreté du quartier. Elle précise l'importance d'illustrer et d'objectiver les fiches que le Conseil fera remonter. Elle souhaite que le Conseil travaille sur la taille et les emplacements des containers présents dans l'espace public.

Elle estime qu'il faut que plus d'amendes soient distribuées pour les dépôts d'ordures sauvages et rappelle que l'outil DMR fonctionne très bien pour les problèmes de propreté.

Elle souhaite demander s'il ne faut pas réduire le nombre de bacs à plantes dans le quartier car ils sont très nombreux à ne plus être entretenus.

En conclusion, Françoise BAGOT estime qu'il faut sensibiliser les habitants à l'utilisation de l'outil DMR, sensibiliser les personnes sur l'espace public à la propreté et échanger avec les commerçants. Elle ajoute que les personnes souhaitant travailler sur ce sujet peuvent rejoindre le groupe de travail propreté.

Budget Participatif

Alain GENEL demande si des personnes ont des idées de projets à déposer au Budget participatif.

- Céline STEENKESTE répond qu'elle souhaite déposer un projet pour proposer l'installation de méduses dans le quartier.

- Le GT (patrimoine culture solidarité animation locale) souhaite soutenir le projet de l'école de la Jussienne qui consiste à réaménager la rue de la Jussienne pour la rendre plus « accueillante » pour les enfants.
- Le Centre Social Cerise va déposer un projet pour obtenir le financement de la rénovation du plafond et l'installation d'une cuisine pour le café Reflet.
- Jean-François FRIER demande si des bosquets consacrés aux grandes écoles de poésie française sur la place du Bellay une fois celle-ci rénovée pourraient être éligibles au budget participatif, avec des QR codes sur des bancs installés dans des espaces végétalisés qui renverraient vers les grandes œuvres de la poésie française.
- Isabelle MERVOYER souhaiterait déposer un projet d'installation d'agrès et jeux pour les enfants sur la place Goldoni.

Franck BRIAND informe le Conseil de quartier qu'Eau de Paris lance également son premier budget participatif. Le site pour y accéder : <https://budgetparticipatif.eaudeparis.fr/>

Françoise BAGOT demande si les jardinières à l'abandon peuvent être déplacées vers d'autres lieux où les végétalisations pourraient être entretenues. Alain Genel répond que c'est éventuellement possible mais que ça ne correspond pas à un investissement éligible au budget participatif en raison des coûts de fonctionnement que cela induirait.

Un habitant propose d'organiser le ramassage des sapins en hippomobile. Alain GENEL fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'investissement mais de fonctionnement, le projet risque donc de ne pas être éligible au budget participatif, mais l'idée lui semble pouvoir être retenue par le Conseil de quartier.

Alexandre BAUX-DE CASTRO explique que le nombre de projets lauréats n'est plus limité. Désormais les projets les plus votés seront tous lauréats jusqu'à ce que le montant de l'enveloppe du budget participatif soit épuisée. Il rappelle également que la coordination des Conseils de quartier se tient à la disposition des habitants qui le souhaitent pour être accompagnés dans leur démarche de dépôt de projet.

Alain GENEL propose à chacun de rédiger une fiche sur son projet pour que le Conseil de quartier puisse travailler dessus et que le projet soit déposé au nom du Conseil de quartier.

Questions du Conseil de quartier

Transport

- Bernard CYFFERS précise que les tarifs Belib' ont augmenté d'environ 80% passant à un tarif supérieur au diesel. Il demande pourquoi une telle hausse a eu lieu sur les bornes de recharge de la Mairie de Paris ?

Fonctionnement du Conseil

- Alain GENEL demande si le faible budget de fonctionnement non affecté en 2022 peut être reporté sur 2023 pour financer l'étude sur le départ des familles du quartier dont le cahier des charges n'a pu être établi à temps pour 2022.

Evenement

- Véronique LEVIEUX reviendra vers le Conseil de quartier lors de la prochaine séance avec plus d'éléments sur l'événement de la « rue des Bulles ».